

Le vélo entre dans la loi Climat et résilience

L'Assemblée nationale a voté, vendredi 9 avril, l'élargissement de la prime à la conversion automobile aux vélos à assistance électrique. D'autres dispositifs pour le vélo ont également fait leur entrée dans la loi Climat et résilience.

Hautement symbolique, **la conversion de l'auto en vélo** s'accompagne de **l'élargissement de la prime aux personnes morales**, pour **l'acquisition d'un vélo cargo**, et la majoration du **bonus à l'achat** pour les véhicules lourds (à faible émission) équipés de **détecteurs d'angles morts**. « *Un tournant culturel* » selon Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. Le montant de l'aide à l'achat d'un vélo varie de 1 100 à 5 000 € selon le type de cycle. Le Club escompte sur une couverture à hauteur de 50%, alors que le [prix moyen d'achat](#) d'un vélo à assistance électrique pour l'année 2020 s'élève à 2079 € (Observatoire de l'UNION sport & Cycles).

Les **plans de mobilité** (ex PDU) devront désormais **intégrer les itinéraires relevant des schémas cyclables**, régionaux ou départementaux, ou du schéma national des véloroutes. L'objectif ? L'inscription de ces schémas dans les documents d'urbanisme.

Un amendement rend obligatoire **la réalisation ou le réaménagement d'un itinéraire cyclable** à l'intérieur ou à moins de cinq kilomètres des **zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)**.

Enfin, un amendement permet de « baisser à due proportion » le nombre d'aires de stationnement pour les véhicules motorisés lorsque sont créées **des infrastructures permettant un stationnement sécurisé pour au moins six vélos**.

Si tous les amendements, élaborés conjointement par le Club des villes et territoires cyclables, la FUB, Vélo et Territoires, et portés par les parlementaires du [Club des élus nationaux pour le vélo](#), ne sont pas passés, notamment l'obligation du forfait mobilités durables, le vélo s'inscrit durablement dans la loi sur le climat. **Une nouvelle mobilisation se prépare pour la lecture au Sénat.**

Le Savoir rouler financé par un dispositif Certificat d'économie d'énergie

Un programme « génération vélo » de 21 millions d'euros sur 3 ans, porté par la FUB et soutenu par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), **accompagne la mise en place du Savoir rouler à vélo**.

Ce financement se destine aux acteurs territoriaux : collectivités locales, écoles... Les objectifs affichés ? **Former plus de 6000 intervenants et accompagnants** pour assurer l'apprentissage du Savoir rouler à vélo aux enfants et participer financièrement aux interventions (lien).

En savoir davantage [ici](https://www.srav@sports.gouv.fr) - srav@sports.gouv.fr

Forfait mobilités durables : des résultats encourageants et des marges de progrès !

Dévoilés le 13 avril dernier, les premiers résultats du baromètre du forfait mobilités durables sont « encourageants », selon le ministère des Transports.

Selon l'enquête menée par Via ID et Ekodev, **20 % des 1047 organisations consultées ont déployé le forfait mobilités durables (FMD) et 10 % sont en train de le faire** ; 15% des réponses émanent de collectivités territoriales. Par ailleurs, le vélo reçoit un plébiscite sur tous les types de territoires, urbains comme ruraux.

La **méconnaissance de ce dispositif récent** (article 82 de la loi d'orientation des mobilités) et le **besoin d'accompagnement** sont les principaux freins qui ressortent des premiers résultats du baromètre, lancé le 16 février dernier. L'échantillon, non représentatif, porte « *de bon signaux* », avance le ministère, commanditaire de l'enquête, qui envisage une campagne de communication auprès des entreprises.

Pour le Club, une **généralisation du dispositif et un alignement des fonctions publiques sur le système du privé**, avec un relèvement du plafond permettraient de déclencher **un vrai report modal dans les trajets domicile travail**.

Enregistrement du webinaire à retrouver [ici](#); informations complémentaires sur le forfait mobilités durables [là](#).

Les fréquentations vélo en hausse pour le premier trimestre 2021

Malgré un contexte sanitaire perturbant, le nombre de passages de vélos enregistré progresse de 32 % par rapport à 2019 et de 40 % par rapport à 2020 (confinement inclus), selon Vélo & Territoires.

Tous les milieux sont concernés : **les secteurs urbains (+30 %), périurbain (+42 %) et ruraux (+38 %)**. Si la majorité des territoires enregistrent des progressions à deux chiffres par rapport à 2019, la fréquentation se ralentit avec le renforcement des restrictions.

Les données reposent sur un échantillon national de 205 compteurs représentatifs de l'ensemble des compteurs partagés avec la Plateforme nationale des fréquentations (PNF).

L'intégralité des fréquentations à retrouver [ici](#)

Groupe de travail Savoir rouler à vélo

Plus de trente territoires adhérents ont participé au groupe de travail sur le Savoir rouler à vélo, organisé ce jour par le Club avec [Mobiscol](#).

Les interventions ont été suivies par **trois ateliers** : le dimensionnement de la politique et les financements, la mobilisation et la coordination des acteurs du Savoir rouler à vélo, l'organisation pratique et la mise en œuvre.

Avec la participation de : **Virginie Jouve**, chargée du Savoir rouler au ministère des Sports ; **Séverine Desbouys**, chargée par le ministre de l'Éducation nationale et la ministre des sports, d'une mission pour développer le savoir rouler ; **Agnès Laszczyk** de l'association le Nez au vent et **Cyrille Fegnoux**, éducateur sportif territorial de la ville de Marolles-en-Brie (94) ; **Vanessa Turquety** du service mobilité urbaine de Rennes agglomération (35).

L'enregistrement de la visioconférence est à retrouver dans l'[espace adhérent](#) dès vendredi 16 avril.

Nominations

Vincent Dulong a été nommé délégué général de la [FUB](#) (Fédération française des usagers de la bicyclette). Il était précédemment directeur du réseau des Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

Catherine Pilon, la secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables a été nommée au **Conseil scientifique du Gart** parmi vingt-huit personnalités du secteur de la mobilité. Le Conseil reste présidé par Bernard Soulage, ancien vice-président de la région Rhône-Alpes. Les vingt-huit personnalités sont à retrouver [ici](#)

Bienvenue au Club !

Trois nouvelles communes viennent d'adhérer au Club : [Corbeil-Essonnes](#), commune de 50412 habitants du

département de l'Essonne (91) ; **Chaumont** (22333 habitants) dans la Haute-Marne (52) ; **Séné**, commune du Morbihan (56) de 9000 habitants.

Depuis le début de l'année, **quinze nouveaux territoires ont rejoint le Club**, fort de 212 adhérents, représentant plus de 2000 collectivités territoriales.

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

